

# FORMATION DISCIPLINAIRE : ARTS VISUELS

**Volume horaire global : 20 h**

## **Objectifs de la formation :**

Cette formation rapide a pour objectif une initiation au champ disciplinaire des arts visuels ainsi qu'une information sur sa didactique débouchant sur une capacité à concevoir des propositions pour les élèves des différents cycles de l'école maternelle et primaire.

## **Mise en oeuvre de la formation :**

Sur le modèle théorique de la séance d'arts plastiques, des propositions d'expérimentation pour adulte seront suivies d'exercices de transposition didactique pour les élèves des différents cycles de l'école maternelle et primaire. Ces transpositions didactiques sont conçues en relation avec les classes dans lesquelles les stagiaires enseignent (stage filé et stages groupés). Elles sont mises en oeuvre et quelques unes d'entre elles sont analysées au cours suivant à l'IUFM.

## **Evaluation de la formation**

Ainsi, durant tout le temps de cette formation disciplinaire, le stagiaire expérimentera ses transpositions didactiques dans les classes qui lui sont confiées en responsabilité. Il lui appartiendra de rendre à la fin de ce module une fiche de préparation, accompagnée de commentaires écrits et de photographies du déroulement de la séance, qui atteste de sa présence ainsi que des travaux d'élèves.

## **Contenus traités :**

- le modèle théorique de la séance d'arts plastiques.
- Les différents stades de développement du dessin d'enfant
- Expérimentations sur des propositions mettant en oeuvre quelques notions, techniques et opérations plastiques suivies d'une initiation à l'utilisation de la référence culturelle comme appui de l'apprentissage. L'ensemble des notions, opérations plastiques et techniques seront énoncées brièvement dès le début de la formation. Les stagiaires sont encouragés à télécharger sur clés USB les documents préparés à leur intention.
- A la suite des expérimentations, transpositions didactiques en ateliers de trois stagiaires après étude des programmes dans chaque cycle. Recherche pertinente de références culturelles.
- la lecture d'image en vue de la création de propositions (peinture, sculpture, photographie ...)
- la liste des œuvres du ministère
- la photographie numérique
- arts visuels et TIC
- Les partenaires culturels : le musée (exploitation d'une visite)
- L'interdisciplinarité et les projets, les thèmes possibles
- L'évaluation dans les cadres de la séance, de la séquence et de la progression

Une attention particulière sera portée durant ces moments aux compétences suivantes :

### **- agir de façon éthique et responsable, prendre en compte la diversité des élèves**

Respecter la diversité des élèves en connaissant les stades du développement du dessin d'enfant.

Respecter l'expression de l'enfant, ne pas imposer ses propres goûts, ne pas interpréter les dessins sur un mode pseudo- psychologique et, en cas de nécessité, faire appel à un spécialiste.

### **- maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer**

Maîtriser la langue française dans la formulation des consignes et dans la reformulation de l'expression de l'enfant. Définir un vocabulaire spécifique.

### **- avoir une bonne culture générale**

Dans la pratique et la recherche développer une curiosité au fait artistique et à ses articulations avec la pensée et les sciences.

Se familiariser avec les œuvres proposées par le ministère. Exploiter leur potentiel spécifique. Les contextualiser (histoire, géographie, science, économie, politique, religions)

### **- se former et innover**

Une bibliographie sera proposée pour permettre au stagiaire de s'auto former afin de développer ses capacités à innover dans ses propositions disciplinaires et inter disciplinaires. Exemple : art et sciences, art et littérature, art et histoire, art et géographie, art et corps, art et environnement, art et TICE...

### **- concevoir et mettre en œuvre son enseignement**

Connaître précisément les objectifs d'apprentissage en arts visuels afin d'élaborer une véritable progression qui reste ouverte sur les rencontres faites par les enfants et les relances qui en découlent.

### **- organiser le travail de la classe**

Varié les situations de travail : en groupe classe, en atelier, individuel ou collectif.

Réfléchir aux problèmes matériels inhérents à la discipline. Organiser, ranger, nettoyer, acheter, prévoir, récupérer, stocker, afficher, conserver, exposer...

### **- maîtriser les technologies de l'information et de la communication**

Se familiariser avec les techniques de la photo numérique et de sa transformation par des logiciels simples telle que Gimp. Utiliser les portails culturels des grands musées tels que le Centre Pompidou, le musée d'Orsay, le musée du Louvre, le musée Guimet, le musée du Quai Branly ainsi que les DVD didactiques ou les films qu'ils éditent.

### **-évaluer les élèves**

Analyser des productions d'élèves en fonction de critères d'évaluation clairement définis.

### **- travailler en équipe et coopérer avec tous les partenaires de l'École**

Connaître les partenaires de l'École dans le domaine artistique (DRAC, FRAC, CRDP, MUSEES, GALERIES, et les possibilité de classe à PAC (intervention d'artistes)

### **Contenus :**

Pour conduire une séance d'arts visuels il est nécessaire de comprendre l'articulation qui s'opère entre différents axes :

- Culturel : offrir aux enfants une première culture artistique dans le cadre du socle commun (voir liste nationale et locale des œuvres à rencontrer durant la scolarité)
- Plastique : comprendre les trois axes qui le constituent, notionnel, opérationnel et technique.
- Symbolique : intégrer absolument le concept de fonction symbolique dans le cadre de toute interprétation et de recherche de sens.
- Langagier : la séance d'arts visuels n'a de sens que dans un moment d'échange structuré entre les élèves et mené par le maître à la fin de toute effectuation.

**En complément** de cette formation obligatoire, il est proposé aux stagiaires ayant des lacunes dans cette discipline de participer à des ateliers de pratiques artistiques personnelles d'un volume horaire de 24 h échelonnées sur l'année universitaire. Ils peuvent préparer la semaine du *printemps des arts* organisée chaque année à l'IUFM. C'est ainsi l'occasion de réfléchir concrètement à la problématique de la monstration, de la manifestation artistique dans son école (affiche, communication, installation, animation, utilisation de matériels informatiques, rencontre de partenaires culturels...).

Des regroupements de mises à niveau sont également proposés en début d'année.

Enfin, des parcours individualisés durant l'année, avant les stages, peuvent être l'occasion de préciser ou de construire des projets. Le volume horaire est également de 14 h.

Le département Arts visuels propose chaque semaine, à midi un film sur un mouvement artistique ou un artiste. C'est un moment exceptionnel qui ouvre sur le monde de l'art et certainement sur notre humanité.